

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022

Rapport n°2 : Modification du tableau des emplois

Dans le cadre du transfert de la compétence « Petite enfance, Enfance et Jeunesse », Mme la Présidente propose à l'assemblée une mise à jour du tableau des emplois de « D'Artagnan en Fezensac » qui intègre les agents en charge de l'exercice de cette compétence. Ces personnes sont actuellement agents de la commune de Vic-Fezensac pour la crèche (Casita) ou employés de Vic Accueil pour l'Accueil Loisirs sans Hébergement (ALSH), le Centre d'Accueil de Loisirs au Collège (CLAC) et le Relais Petite Enfance (RPE).

Le poste de chargé de coopération CTG qui jusqu'à fin novembre 2022 faisait partie des effectifs de la mairie de Vic-Fezensac, doit rejoindre la communauté de communes.